

CONTOURNEMENT DE NICE

CONSEIL
GENERAL



DES ALPES
MARITIMES



VALBONNE

29 novembre 2005



Christian Hahusseau

Directeur Général Adjoint pour les Services Techniques
du Conseil Général des Alpes Maritimes

**PLAN DE RESORPTION
DES POINTS NOIRS
FLUIDITE ET SECURITE 2004/2010
VOTE PAR L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE
LE 25 NOVEMBRE 2004**

- Un trafic en croissance de 2 à 5% par an
- Des saturations
- L 'insécurité routière
- Les débats « contournement de Nice » et « LGV »
- Un contrat de plan État Région en cours
- Le transfert de 300 Km de RN au 1er janvier 2006

Le budget départemental affecté aux déplacements

- Un effort important sur les transports en commun :
 - 13 M€ en 1999
 - 19 M€ en 2001
 - 28M€ en 2004
 - 42 M€ prévu en 2006
- et les modes doux : schéma cyclable adopté en mai 2005
50M€ sur 10 ans
- Un budget routier départemental consistant:
 - 65 M€ en 1999
 - 115 M€ en 2001
 - 140 M€ en 2004
 - 193 M€ prévu en 2006

DES ELEMENTS DE CONTEXTE

DEMOGRAPHIE-URBANISME

- **Trois agglomérations concentrent près de 94,5 % de la population**
 - Nice (24 communes) 528.775 habitants
 - Cannes-Grasse-Antibes (23 communes) : 354.784 habitants
 - Menton-Monaco (partie française : 9 communes) : 66.455 habitants
- **892 habitants au km₂ (en 1999).**
 - Cette densité est l'une des plus forte de France et situe la Côte-d'Azur au niveau de l'Ile de France (Ile de France : 912 habitants/km₂)

MOBILITE DES AZUREENS

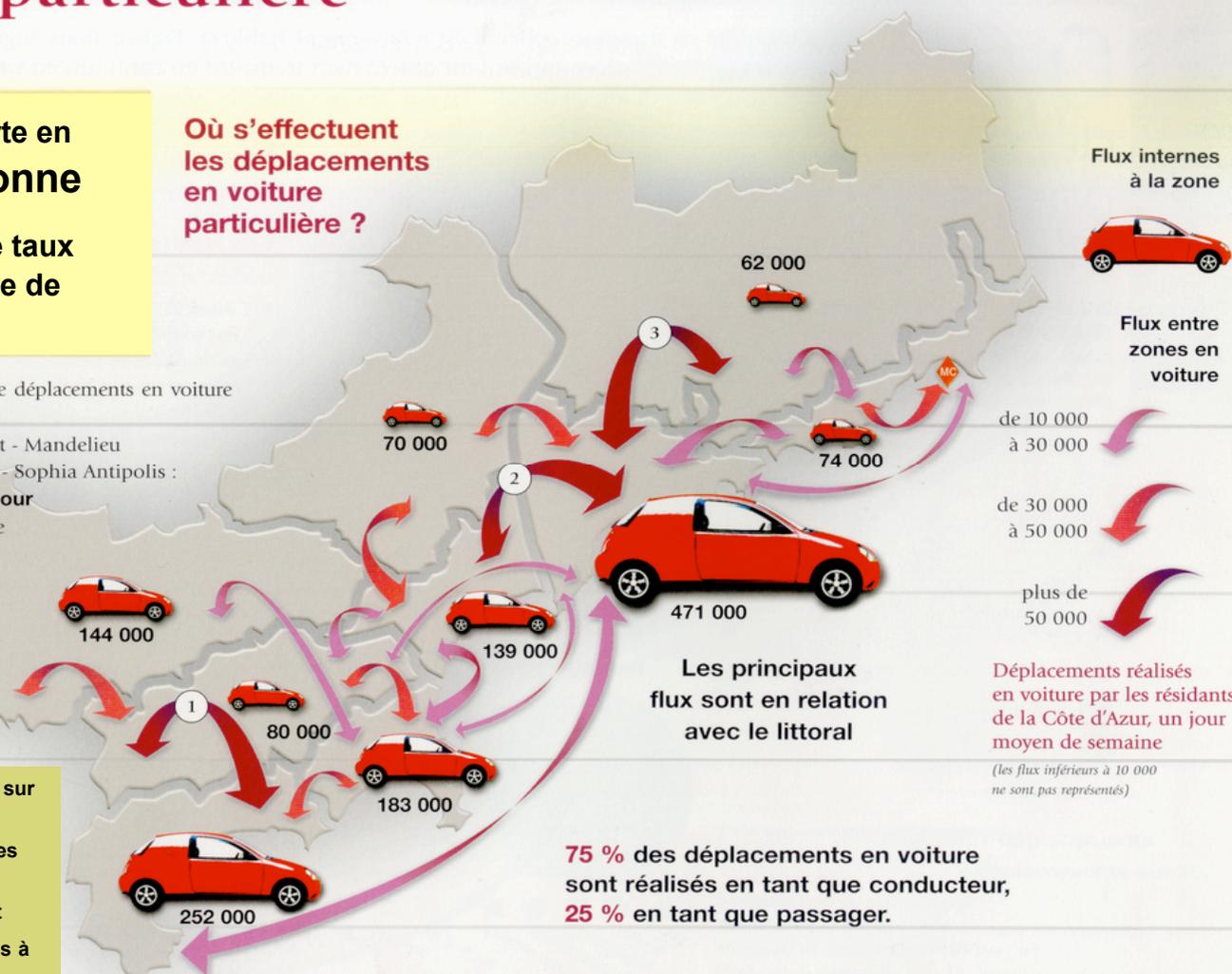
les modes de déplacement la voiture particulière

Une **voiture** transporte en moyenne **1.38** personne
mais pour le travail le taux d'occupation n'est que de **1.04**.

Où s'effectuent les déplacements en voiture particulière ?

Les 3 plus importants flux de déplacements en voiture entre zones sont :

- ① Entre Cannes - Le Cannet - Mandelieu et le secteur de la Siagne - Sophia Antipolis : **73 500 déplacements/jour**
- ② Entre Nice et le littoral de la rive droite du Var : **71 100 dépl./jour**
- ③ Entre Nice et le moyen-pays de Nice - Menton : **69 000 dépl./jour**



Les principaux flux sont en relation avec le littoral

Déplacements réalisés en voiture par les résidents de la Côte d'Azur, un jour moyen de semaine

(les flux inférieurs à 10 000 ne sont pas représentés)

75 % des déplacements en voiture sont réalisés en tant que conducteur, **25 %** en tant que passager.

●La nuit 1 voiture sur cinq reste stationnée sur la voie publique

●La journée sur le lieu de travail ou d'études

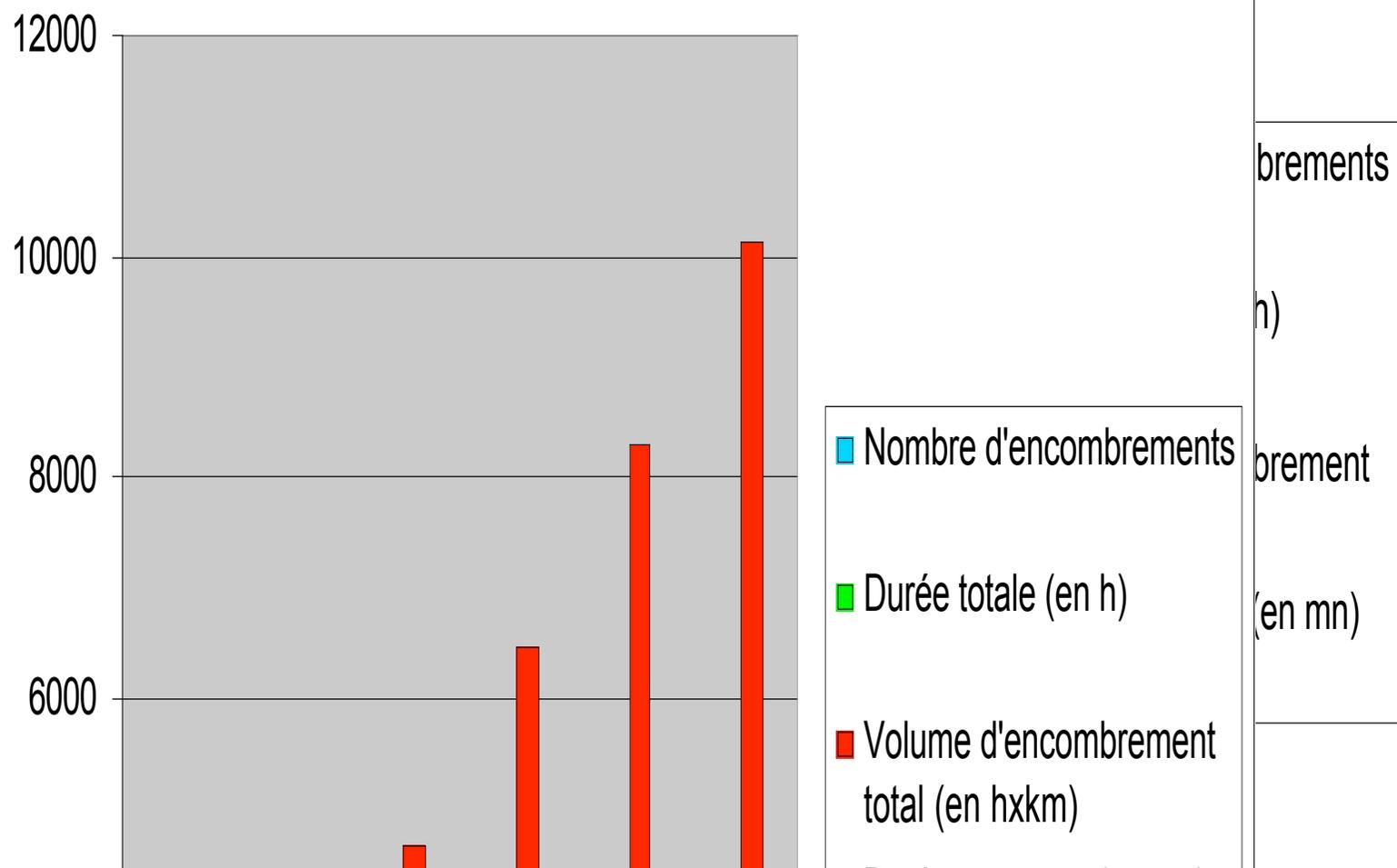
25 % des actifs et scolaires déclarent rencontrer des problèmes de stationnement

25 % déclarent trouver facilement des places à proximité

50 % bénéficient d'une place réservée

Encombres sur A8

EVOLUTION DES ENCOMBREMENTS SUR A8



Synthèse trafic

- **On peut conclure que dans le département, l'été le trafic global est certes plus important mais se répartit mieux tout au long de la journée. Cependant sur le secteur ouest l'heure de pointe du soir est plus importante en été qu'en hiver.**
- **Sauf pour la partie ouest on circule mieux l'été aux heures de pointe du matin et les conditions à l'heure de pointe du soir, sont similaires à celles constatées tout au long de l'année.**
- **L'A8 connaît une croissance du trafic extrêmement forte depuis plusieurs années, le volume de ses encombrements est alarmant. L'A8 est en limite d'asphyxie.**

LES ELEMENTS CLES DU DIAGNOSTIC POINTS NOIRS (fluidité et sécurité)

DIAGNOSTIC DE FLUIDITE

- un diagnostic des zones de congestion chronique du trafic.
 - un recensement auprès de l'ensemble des conseillers généraux du Département
 - interviews auprès de divers organismes et collectivités (DDE 06, CCI, CAPAP, CANCA, CASA, ESCOTA....)
 - une enquête auprès de l'ensemble des subdivisions départementales d'aménagement et des services études et travaux de la direction des routes du conseil général
 - une utilisation du logiciel de modélisation du trafic CUBE TRIPS (logiciel partagé avec DDE, ADAAM utilisé dans le contournement de Nice)
 - une analyse de diverses données de trafic existantes

DIAGNOSTIC DE SECURITE

- **Le Document Général d'Orientation** fournit par la préfecture à l'automne 2003 fixe les enjeux sur le département des Alpes-Maritimes
- **A ce stade, le diagnostic se contente de rester au niveau de la connaissance (répartition spatiale, temporelle et thématique) sans analyse fine des accidents.**

Les données sont issues de la base accidents 1998-2002

RESULTATS 2002

20^{ème} département de France en nombre d'habitants

92^{ème} position des taux de gravité simple (T/acc)

88^{ème} gravité étendue (T+BG/acc).

MAIS

1^{er} département de France en nombre de blessés graves

3^{ème} en nombre d'accidents.

22^{ème} position en nombre de blessés graves pour 10 000 habitants (alors que les départements dont la population est plus importante se situent au-delà de la 67^{ème} place.)

- Répartition des victimes par catégories d'usagers et par classes d'âges

		00-13 ans	14-17ans	18-24 ans	25-59 ans	>=60 ans	Total
Piétons	Tués			6	18	38	62
	BG	50	19	26	110	221	426
	BL	288	80	143	541	555	1616
Bicyclettes	Tués	2	1	2	5	3	13
	BG	5	1	2	19	14	41
	BL	42	52	32	188	64	378
Cyclomoteurs	Tués		4	4	9	2	19
	BG	7	126	106	84	13	336
	BL	46	1382	906	601	79	3014
Motos	Tués	1		16	63	2	82
	BG	4	8	95	401	8	516
	BL	17	76	462	1829	66	2450
VL	Tués	4	6	23	71	29	133
	BG	11	12	159	314	79	575
	BL	253	163	1461	3810	700	6387

L' ESSENTIEL DU PLAN DE RESORPTION DES POINTS NOIRS ROUTIERS

L'ESSENTIEL DU PLAN DE RESORPTION DES POINTS NOIRS

NOMBRE DE POINTS NOIRS A RESORBER DANS LE PLAN RDRNTOTAL Sections co

NOMBRE DE POINTS NOIRS A RESORBER DANS LE PLAN RDRNTOTAL Sections co				

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

Le budget

système de gestion et d'exploitation des opérations sur réseau départemental 22 opérations complètes

FINANCEMENT DU PLAN DE RESORPTION DES POINTS NOIRS

		18,5
		570,2
		150,0
		50,0
	SOUS TOTAL	788,7
ETUDES (4%)	SUR RD	32,0
	SUR RN	4,0
ACQUISITIONS FONCIERES		28,0
PARTICIPATION AU CONTRAT DE PLAN ETAT REGION CPER		50,4
PARTICIPATION AU RESEAU ESCOTA	de Monaco	4,6
PARTICIPATION A LA VILLE DE NICE	Participation au prolongement de la voie	12,6
TRAVAUX SUR RN A TRANSFERER		100,0
TOTAL DU PLAN		1 020

Systeme global de regulation du trafic et d 'information des usagers

- Modernisation des carrefours à feux, compléments d 'équipements
- Centralisation de la gestion
- Vidéo surveillance des carrefours et échangeurs
- Information des usagers en temps réel (PMV, radio, guidage...)
- Coordination au niveau départemental de la gestion du trafic